



Politique de diffusion de l'information

Dans le but d'une meilleure diffusion, la Chambre de commerce Brandon (CCB) partage des informations pouvant intéresser la **population du secteur Brandon** ou la **communauté d'affaires**. Ces informations doivent s'inscrire dans un souci de **développement socioéconomique** du **territoire**. Elles peuvent constituer des **nouvelles**, des **conférences**, des **formations**, des **événements** ou des **invitations à des événements**.

Pour les **membres** de la CCB, la diffusion se fait par l'entremise du **site Web (Babillard)**, de **l'infolettre** ou par le **réseau des membres (courriels)**.

Pour les **non-membres**, la diffusion se fait uniquement par le **réseau des membres (courriels)**.

La Chambre de commerce Brandon est l'unique administratrice de cette politique et se réserve le **droit de refuser la diffusion de certaines informations**, comme les :

- Rabais ou tout autre type d'offre promotionnelle **présentant des prix**.
- Annonces classées